

**LES ESPECES
NICHEUSES
Atlas – Partie 3**

LE MILAN NOIR
(*Milvus migrans*)

Classification – Statut juridique

Oiseaux
Famille des Accipitridés
Code Natura 2000 : A 073

Protégé en France, Annexe I Directive Oiseaux,
Annexe II Convention de Berne et Convention de Bonn

Description et écologie

Le Milan noir est un rapace diurne. Il a un plumage à dominante brun terne, un corps élancé et de longues ailes larges et arrondies, avec une longue queue légèrement échancrée.

Le Milan noir est un migrateur, qui hiverne en Afrique tropicale. Il arrive en France à partir de mars et part en août.

Piètre chasseur, le Milan noir capture essentiellement les micromammifères dans les zones prairiales, mais il est avant tout un éboueur ; Les poissons morts à la surface de l'eau, les animaux morts ou écrasés sur les routes, les animaux tués lors de la fenaison des prairies, constituent une part importante de son alimentation. Le Milan noir fréquente assidûment les décharges importantes (qui sont désormais toutes fermées dans le Val d'Allier).



Source : *Inventaire de la faune de France*, Nathan, MNHN, Paris, France, 1992

Evolution historique et répartition - Etat de conservation

En France, le Milan noir est un nicheur peu commun, présent dans la plus grande partie de la France, à l'exception du nord-ouest, de la Corse. La population a été estimée à 10 000 couples en 1998. Aujourd'hui les effectifs de l'ouest et du nord-est semblent stagner tandis qu'elles continuent à progresser dans le centre de la France. Cependant, cette progression ou stabilisation des effectifs ne concerne que l'Europe de l'ouest, les populations d'Europe orientale (de la Finlande à la Grèce) accusant un net déclin.

En Auvergne, elle est estimée à 900-1 300 couples soit 16 % de l'effectif national. Dans le Val d'Allier de Saint Yorre à Joze, la population nicheuse est estimée entre 60 et 100 couples (LPO, 2002), les effectifs ayant été sous-estimés en 1999 (50-55 couples). Ce site Natura 2000 abrite plus de 17 % des effectifs départementaux

L'état de conservation est favorable. Les Milans noirs sont répartis de façon homogène sur l'ensemble du site.

Relations avec l'homme et atteintes à l'espèce

Les menaces potentielles sont les destructions par tir ou empoisonnement, les dérangements sur les sites de nidification, la diminution des ressources alimentaires liée à la disparition des prairies ainsi qu'à la fermeture des décharges d'ordures ménagères, les percussions avec les automobiles.

Habitat et dynamique naturelle de l'habitat de l'espèce

Le Milan noir s'installe de préférence dans les boisements proches de l'eau ou de dépôts d'ordures importants. Le Milan noir recherche principalement sa nourriture sur les zones humides, rivières, lacs et étangs où il récupère les poissons morts. Il fréquente assidûment les espaces agricoles (surface en herbe de préférence) à la recherche de micro-mammifères. Il explore également les routes, abords de fermes et décharges à la recherche de cadavres et restes divers.

L'Allier est encore soumis à une forte dynamique fluviale. Les milieux naturels fluviaux utilisés par le Milan noir peuvent donc évoluer rapidement.

Les forêts humides sont des milieux naturels ayant une évolution naturelle très lente : seules des interventions humaines (ou des accidents naturels comme les fortes crues ou les tempêtes) peuvent en modifier rapidement la structure et la composition.

Exigences écologiques de l'espèce

Dans le Val d'Allier, le Milan noir recherche préférentiellement les forêts alluviales où il installe son nid dans les peupliers.

Il semble se nourrir principalement sur la rivière Allier, cependant l'espèce fréquente aussi les prairies situées dans le lit majeur. La disparition de ces dernières risque de limiter les ressources alimentaires de l'espèce.

Facteurs d'évolution et menaces de dégradation

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Présence d'un cours d'eau avec forêts alluviales âgées.	Rareté des peuplements forestiers alluviaux âgés.
<i>Facteurs humains</i>		Fermeture des décharges d'ordures ménagères. Empoisonnement (marginal aujourd'hui). Collision avec les camions et les automobiles. Régression des surfaces en herbe au profit d'une agriculture intensive, qui le prive de sa ressource alimentaire (micromammifères, lombrics, insectes, placentas...).

Evaluation du site pour la conservation de l'espèce

Cet oiseau figure parmi les espèces « à surveiller » en Auvergne.

Le Milan noir fait partie des espèces caractéristiques des grands fleuves et rivières. Le site représente un enjeu départemental pour cette espèce.

Préconisations de gestion

Concernant l'habitat

- Maintien des peuplements alluviaux âgés ;
- Maintien de la valeur écologique du cours d'eau (notamment de ses peuplements de poissons), même si le Milan noir fréquente des rivières aménagées ;
- Maintien de prairies.

Concernant l'espèce

- Limiter le dérangement sur les sites de nidification ;
- Absence d'exploitation forestière pendant la reproduction (avril à juin) ;
- Suivi des couples reproducteurs ;
- Favoriser le piégeage des ragondins, l'empoisonnement par anticoagulants étant une menace importante